

Communiqué de presse

Paris, le 30 mars 2020

Portrait des jeunes qui choisissent de s'engager en Service Civique

Alors que le Service Civique fête cette année ses 10 ans, l'INJEP publie avec l'Agence du Service Civique les résultats d'une vaste enquête statistique nationale menée auprès d'anciens volontaires, sur les parcours de formation et d'insertion de ces jeunes volontaires. L'occasion de décrypter l'effet du Service Civique sur leurs trajectoires : quels sont les parcours de ces jeunes, en amont et en aval de leur mission de Service Civique ? Et quelles sont les motivations qui les amènent à s'impliquer dans cette expérience d'engagement ?

QUEL PARCOURS DE FORMATION ET D'INSERTION DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ?

D'après les premiers résultats de cette étude, publiée dans le n° 32 d'INJEP analyses & synthèses, le Service Civique attire particulièrement les jeunes en questionnement ou en réorientation, ceux n'ayant pas achevé leurs études ou ceux ayant obtenu des diplômes qui ne permettent pas une insertion professionnelle immédiate. Il est à noter que cette forme d'engagement se montre particulièrement attractive pour les jeunes dont les choix d'orientation, études et formations, sont tournées vers le domaine social.

La part des volontaires issus des filières scolaires générales et technologiques est surreprésentée dans les rangs du Service Civique, alors même qu'ils sont moins nombreux issus des filières professionnelles.

DES MOTIVATIONS PLURIELLES POUR S'ENGAGER

Si le Service Civique attire toutes les catégories de jeunes, acquérir une première expérience professionnelle et bénéficier d'un revenu sont les premières motivations des volontaires : 53 % déclarent comme motivation le fait d'avoir une expérience professionnelle et 39 % un revenu.

Le fait de citer l'intérêt général comme motivation pour effectuer un Service Civique semble corrélé au niveau d'études et à l'expérience professionnelle : 32 % des jeunes diplômés du supérieur et ayant fréquenté le monde du travail citent cette motivation contre 17 % s'agissant de volontaires ayant connu une période de chômage de longue durée.

Six mois après leur mission, les volontaires sont environ deux tiers à être soit en emploi (un tiers) soit en études (un tiers). Les volontaires ayant effectué leur mission pendant leurs études supérieures sont près de 6 sur 10 à être de nouveau en études. Ceux qui avaient des expériences professionnelles avant la mission sont plus souvent en emploi.

« Cette enquête statistique inédite permet de disposer pour la première fois d'une connaissance fine des caractéristiques, motivations et parcours des jeunes bénéficiaires du Service Civique »

Thibaut de Saint Pol, Directeur de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

« Les résultats de cette étude menée conjointement entre l'Agence du Service Civique et l'INJEP arrivent à point nommé pour les 10 ans du Service Civique, ils indiquent la direction à prendre pour les années qui viennent. »

Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du Service Civique.

A propos de l'Agence du Service Civique

L'Agence du Service Civique, constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), a été créée en

2010. Elle assure à la fois la mise en œuvre du Service Civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, et, depuis 2016, la déclinaison française des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. L'Agence du Service Civique, présidée depuis le 27 mars 2019 par Béatrice Angrand, est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

A propos de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un observatoire producteur de connaissances et un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport. Rassemblant des experts de disciplines variées, l'INJEP a pour mission d'éclairer la décision publique et les acteurs de terrain par la production et la diffusion de données statistiques, d'études et de recherches, d'expérimentations et d'évaluations. L'INJEP est un service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative.

Contacts presse

INJEP :

Roch Sonnet | roch.sonnet@jeunesse-sports.gouv.fr

Agence du Service Civique :

Anne-Claire Dhennin | presse@service-civique.gouv.fr | Tél. 06 20 91 36 99

Sarah Belkahla | presse.servicecivique@equancy.com | Tél. 06 95 95 13 22